

# Comment réaliser un PPBE ?

## Stage de formation

Hôtel Ibis Paris Berthier  
163 bis, avenue de Clichy  
Impasse Chalabre  
75017 Paris

**15 et 16 mai 2013**

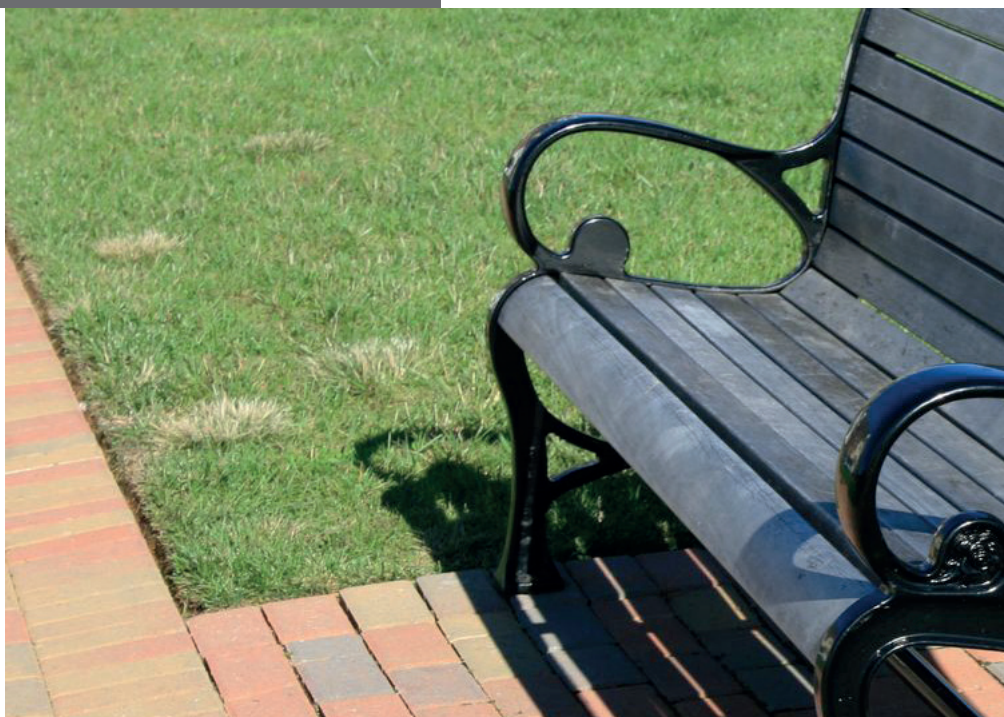


Centre d'information et de documentation  
sur le **Bruit**

**Centre d'information et de  
documentation sur le bruit**

12-14, rue Jules Bourdais  
75017 Paris

Brigitte QUETGLAS  
Tél. : 01 47 64 64 61  
email : quetglas@cidb.org  
<http://www.bruit.fr>



## Objectifs

La directive européenne 2002/49 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement, demande aux communes situées dans des agglomérations de plus de 100 000 habitants ainsi qu'aux gestionnaires d'infrastructures de transport de réaliser une cartographie de l'exposition des populations au bruit et d'élaborer ensuite des **plans de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)**.

L'objectif de cette journée est de fournir aux participants une boîte à outils contenant des informations réglementaires et techniques concrètes leur permettant ainsi de disposer d'une méthodologie de mise en œuvre des PPBE.

### **Le programme abordera :**

- > les exigences réglementaires
- > les étapes et le contenu d'un PPBE
- > des exemples de cas concrets

Les interventions seront assurées par des représentants des ministères et des services et déconcentrés de l'Etat, des ingénieurs de bureaux d'études acoustiques et des représentants des collectivités territoriales. Une part importante sera effectivement consacrée aux échanges avec la salle.

## Public concerné

- Élus et services des collectivités territoriales en charge de la problématique bruit,
- Services déconcentrés de l'Etat,
- Agences d'urbanisme,
- Gestionnaires d'infrastructures de transport terrestres,
- Gestionnaires d'aéroports...

Programme et bulletin d'inscription ci-joint

# PROGRAMME

## 1er jour

**13h00-13h30** : Accueil des participants

**13h30-14h30** : Julien Morel, Mission Bruit et Agents Physiques (MEDDE),

**Le contexte réglementaire, les financements disponibles,**

**14h30-17h00** : Catherine Lamouroux-Kuhn (DREAL PACA) et Véronique Poirot (DDT de l'Isère)

**Les objectifs et les responsabilités des différents acteurs, des services de l'État et des collectivités territoriales**

## 2eme jour

**9h00-13h00** : Jean-Marc Abramowitch (Egis Environnement)

**Les étapes de l'élaboration d'un PPBE, contenu et solutions techniques disponibles.**

**13h00-14h00** : Déjeuner en commun

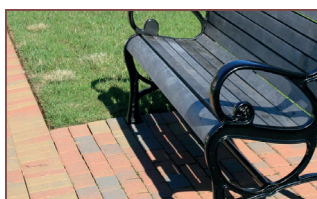
**14h00-18h00** : Présentation détaillée de cas concrets :

- Arnaud Cristini (Direction de l'environnement de NCA)

**Le PPBE de la Métropole Nice Côte d'Azur**

- Karine Soulé (Direction des routes du Conseil général de l'Hérault )

**Le PPBE du Conseil général de l'Hérault**



## ACCÈS

**HOTEL IBIS PARIS BERTHIER :**

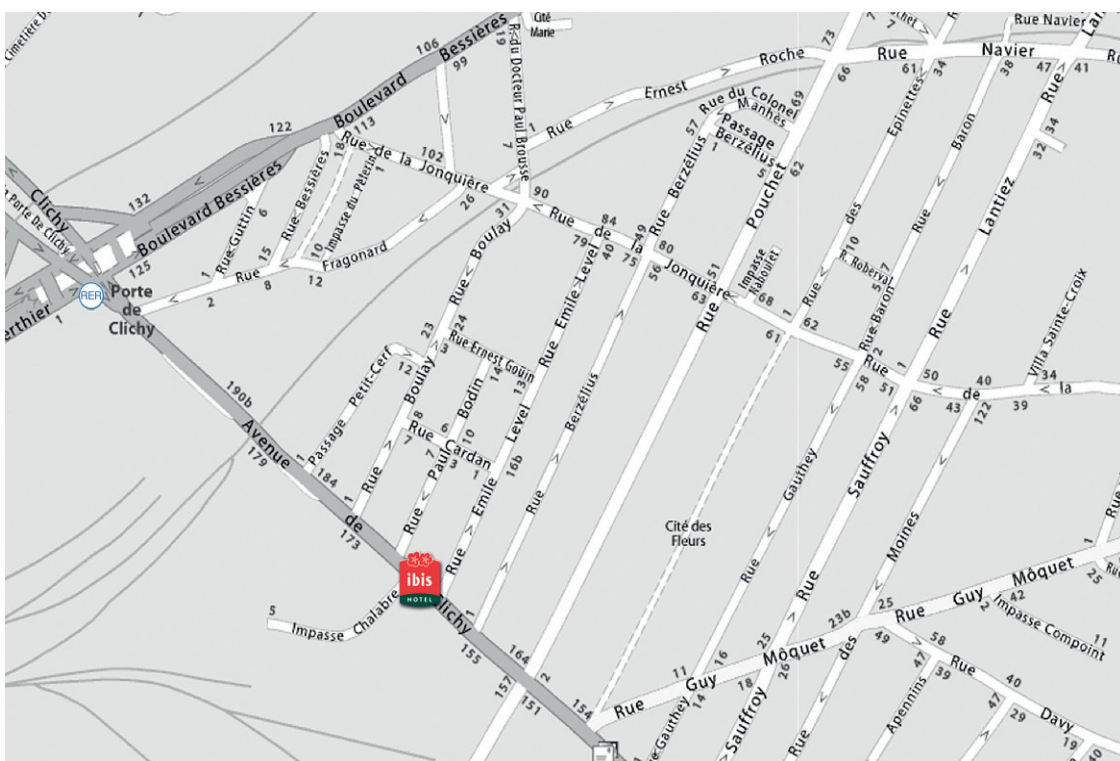
**Par la route :**

Prendre le Périphérique, sortir Porte de Clichy, entrer dans Paris, prendre l'avenue de Clichy sur 300 m, entrée de l'hôtel : 1<sup>ère</sup> rue à droite : impasse Chalabre. Suivre les indications pour accéder au parking (payant).

**Métro :** Ligne 13 station Brochant

**RER :** Ligne C Station Porte de Clichy

**Bus :** 31 et 66 station Cardinet, 54 et 74 station Brochant-Cardinet, PC 3 station Porte de Clichy.



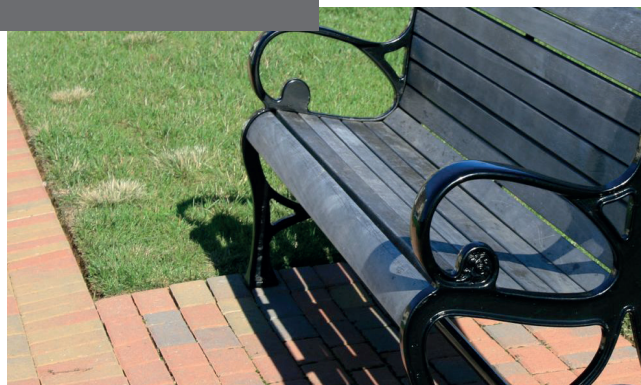
# Comment réaliser un PPBE ?

Stage de formation



Hotel Ibis Paris Berthier  
163 bis, avenue de Clichy  
Impasse Chalabre  
75017 Paris

15 et 16 mai 2013



## Bulletin d'inscription

À retourner à :

CIDB - Brigitte QUETGLAS

12/14, rue Jules Bourdais, 75017 Paris

Fax : 01 47 64 64 63 - E-mail : quetglas@cidb.org

Mme  Mlle  M.

Nom : ..... Prénom : .....

Organisme : ..... Service : .....

Adresse professionnelle : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Télécopie : .....

e-mail : .....

Souhaite participer au stage "Comment réaliser son PPBE ?", les 15 et 16 mai 2013 dont les frais d'inscription s'élèvent à **580 € nets\***, comprenant les cours, le dossier technique, le déjeuner et les pauses.

Le CIDB est un organisme de formation dont l'activité est enregistrée sous le numéro 11 75 43207 75. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

### Adresse de facturation

Organisme : ..... Service : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Télécopie : .....

e-mail : .....

### Mode de règlement

- Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du CIDB
- Virement bancaire au : CIC Neuilly-sur-Seine, n° 30066 10361 00010484301 70
- Sur facture en ..... exemplaires

Date :

Signature

\* Le CIDB est une association loi 1901 non assujettie à la TVA.

Pour toute annulation au-delà du 29 avril 2013, les droits d'inscription seront dus en totalité.